

Discours Françoise Diehlmann – Lutte contre les discriminations – Egalité Femmes-Hommes

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-Président,

CherEs collègues,

Tout d'abord, notre groupe tient également rendre hommage à l'excellent travail de Claire Villiers concernant l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.

Comme vous le savez, ce rapport est une étape importante pour notre groupe. C'est l'occasion pour celui-ci de rappeler notre attachement à l'égalité, valeur fondamentale de notre pacte social républicain.

Aujourd'hui, nous faisons toutes et tous le même constat, les inégalités et les discriminations prospèrent : discriminations raciales et sociales, différences de traitement entre hommes et femmes, absence de respect des droits des étrangers, fin de l'égalité d'accès à l'emploi, au logement, à la santé. L'injustice environnementale est une double peine car ceux qui la subissent sont aussi les plus pauvres. Qui habite à proximité des usines polluantes ? Qui doit acheter de la viande remplie de produits toxiques pour la santé ?

La région Ile-de-France a fait le pari de faire face et de s'engager pour une égalité effective. Et ce volontarisme est à saluer !

Depuis plusieurs années maintenant, la Région s'est engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes et a pris des mesures de lutte contre les discriminations. En 2008, elle a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. En février 2012, elle adopte une « politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations » et met en place l'Agence régionale pour l'égalité, l'ARPE. En novembre 2012, le Conseil régional prend à nouveau position pour l'égalité entre les femmes et les hommes et acte la mise en place de l'Observatoire régional contre les violences faites aux femmes.

Elle lutte contre la discrimination territoriale par son engagement contre les déserts médicaux, par sa politique des transports et notamment par l'amélioration de son offre et par son engagement vers un nouvel outil d'équité territoriale : le pass unique ! Elle innove pour un accès pour toutes et tous à l'éducation avec des actions pour la démocratisation de l'enseignement supérieur ou encore le soutien aux étudiants incarcérés.

CherEs collègues, nous n'avons pas à rougir de notre action. Mais, Monsieur le Vice-président, le chemin reste encore long. En effet, la crise et le contexte politique actuel, où racisme et homophobie sont banalisés, exacerbent les inégalités et discriminations. Aussi, la région doit jouer pleinement son rôle et accentuer son action pour défendre nos valeurs.

L'égalité femmes – hommes, parlons-en !

La Région va maintenant conditionner ses aides des dispositifs PM'UP et AIR à la loi sur l'égalité professionnelle, allons plus loin ! Appliquons-les à toutes les aides économiques, y compris les aides indirectes. Appliquons-les à tous nos prestataires ! Demandons aux grosses entreprises d'avoir plus de femmes dans leurs Conseils d'administration ! Rappelons-le, 90% des entreprises du CAC 40 sont dirigées par des hommes, 1 créateur d'entreprise sur 10 est une femme.

La Région poursuit son travail pour lutter contre la précarité féminine en agissant sur l'isolement des femmes, allons plus loin ! Traitons la question du temps partiel subis et des petits revenus. Traitons la question des postes précaires pour les femmes ! 80% des emplois précaires sont occupés par des femmes : 1 femme salariée sur 4 touche un bas salaire contre à peine 1 homme salarié sur 10 !

Notre région doit activer tous les moyens dont elle dispose pour lutter contre la précarité féminine, favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité, contrecarrer la représentation sexiste des métiers, agir sur les écarts de salaires, permettre un plein accès des femmes ayant de jeunes enfants à la formation continue, lutter contre les stéréotypes dès l'école et au niveau de l'orientation professionnelle, organiser la mixité des emplois, collecter des données genrées et les rendre accessibles, continuer à soutenir les centres IVG, bousculer les idées

reçues en déconstruisant socialement les rôles genrés dans lesquels sont cantonnés les femmes et les hommes.

Notre groupe souhaitait insister sur un point précis : les violences faites aux femmes. La région s'est engagée sur le sujet et il faudra poursuivre cet effort. Ne serait-ce parce que les chiffres sont alarmants 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales mais aussi parce que ces chiffres sont largement sous-estimés.

Enfin, les écologistes souhaiteraient voir les politiques régionales revisitées. Un vrai questionnement doit avoir lieu sur l'occupation des espaces publics par les femmes. L'introduction d'une dimension genrée dans les politiques régionales est une proposition sur laquelle nous présenterons d'ailleurs un amendement.

Quant à la lutte contre les discriminations dans leur ensemble, le groupe écologiste témoigne de sa vive inquiétude face à la montée de l'homophobie. Sur le fond, ce rapport, et vous connaissez l'avis de notre groupe sur le sujet Monsieur le Vice-président, manquait d'un dynamisme, d'une perspective sur les 3 ans. Le groupe EELV prend acte des actions régionales en la matière. Elles sont nombreuses et couvrent un grand nombre de discriminations. L'ARPE pourra, nous l'espérons, leur donner une cohérence et une visibilité accrue.

La Région doit être exemplaire notamment concernant les personnes en situation de handicap. Nous sommes certains que, sur ce point, le futur agenda 22 régional nous permettra d'agir de la sorte.

La jeunesse est aussi d'une importance capitale. Le plan d'action agit sur les discriminations liées à l'âge et c'est évidemment fondamental vu les difficultés que rencontrent nos jeunes mais aussi nos seniors à trouver des emplois. Pour notre groupe, c'est également la lutte contre les discriminations à l'emploi qui est importante en ces temps de crise.

En matière de lutte contre les discriminations, nous aurions souhaité également un focus sur les discriminations liées à l'origine et en particulier pour le cas des Roms. Sur ces questions, et je m'adresse particulièrement à Madame Poirault-Gauvin du Mouvement Populaire (UMP) c'est bien un discours d'apaisement qui doit primer et non un discours de la stigmatisation, comme celui que vous venez de nous livrer.

Par ailleurs, notre groupe approuve la proposition, de Jean-François Pélissier du FDG-A, d'un jaune budgétaire sur les discriminations.

Je vous remercie,